



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Assistance et prévention  
en cybersécurité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cybermalveillance.gouv.fr, le Club EBIOS, la CPME, le MEDEF et l'U2P lancent ImpactCyber pour inciter les TPE-PME à se sécuriser.

**Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2024** - Face à la vulnérabilité cyber des TPE-PME, Cybermalveillance.gouv.fr, le Club EBIOS, la CPME, le MEDEF et l'U2P ont décidé de lancer une opération conjointe afin de les amener à se sécuriser.

#### **ImpactCyber : une opération pour convaincre les TPE-PME de passer à l'action face aux menaces**

Avec plus de 4 millions d'entreprises, les TPE-PME constituent 99%\* du tissu économique français. Or, si les cyberattaques n'épargnent aucun secteur d'activité ni type d'organisation, quelle que soit leur taille ou leur nature, les TPE-PME ne semblent pas avoir mis en place les mesures nécessaires à leur protection cyber et paraissent, de ce fait, bien moins armées. Elles représentent ainsi une cible de choix pour les cybercriminels.

C'est autour de cette conviction que Cybermalveillance.gouv.fr a réuni dans un groupe de travail le Club EBIOS, la CPME, le MEDEF et l'U2P pour responsabiliser les TPE-PME et les convaincre de se sécuriser.

Ces travaux ont donné naissance à l'opération ImpactCyber, articulée en 3 phases : une enquête pour bien cerner leur rapport à la cybersécurité, une campagne de sensibilisation et enfin, un mémento de cybersécurité, qui se veut un recueil de référence pour les TPE-PME.

#### **Impact Cyber, l'étude**

Afin d'avoir des éléments chiffrés factuels, ces acteurs ont lancé une étude avec *OpinionWay*\*\* permettant d'évaluer le niveau de maturité cyber des entreprises et d'établir ainsi un état des lieux précis de leur gestion de la sécurité informatique. En voici les principales conclusions.

#### **1. Des TPE-PME conscientes des risques cyber**

Pour ces catégories d'entreprises et notamment les plus petites structures, la gestion de l'informatique est du ressort du chef d'entreprise (82%); 72% ne disposent d'aucun salarié dédié à cette tâche et leur budget en sécurité informatique est de moins de 2 000€ par an pour 68% d'entre-elles. Dans 53% de ces entreprises les salariés utilisent des moyens personnels à des fins professionnelles dont pour 95% leur téléphone portable, 34% leur ordinateur et 28% leur messagerie personnelle.

Quand on les interroge sur le sujet de la cybersécurité, **près de 6 entreprises sur 10 (58%) considèrent que c'est un sujet qui doit mobiliser tout le monde**. Ainsi, plus de la moitié (55%) d'entre elles sensibilisent leurs collaborateurs, davantage encore dans les grandes entreprises (79% des entreprises de 50 salariés et plus et 71% des entreprises de 10 à 49 salariés).

Parmi les obstacles invoqués pour atteindre le bon niveau de cybersécurité, la moitié (46%) met en avant :

- le manque de temps (60%),
- le manque de connaissances / expertise (56%),
- le manque de budget (53%),
- ou encore ne pas savoir pas vers qui se tourner (34%).

**Et 6 entreprises sur 10 (61%) déclarent être faiblement protégées (42%)** notamment parmi celles de plus de 10 salariés **ou ne pas savoir l'évaluer (19%)**.

En matière de sécurité informatique, pour s'informer ou se faire aider, les entreprises se tournent prioritairement vers leur prestataire informatique, notamment celles qui ont une gestion externalisée totale ou partielle (80%). En deuxième position, 1 sur 5 a recours à [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr), et ce davantage encore dans les plus grandes entreprises (51% des entreprises de 50 salariés et plus).

## **2. Des TPE-PME qui en sous-estiment les enjeux**

Malgré cette «prise de conscience» face à la menace cyber, **62% des entreprises interrogées pensent être faiblement exposées aux risques de cyberattaques (41%) ou l'ignorent (21%)**. Seules 38% sont conscientes d'être fortement exposées aux risques de cyberattaques.

La plupart **78% se disent insuffisamment préparées (46%) ou l'ignorent (32%)** et 7 entreprises sur 10 ne disposent pas de procédure de réaction.

**En matière d'équipements, si près de 7 entreprises sur 10 déclarent connaître des solutions de sécurité, plus d'1 sur 2 (53%) ne sait pas si ces solutions sont adaptées ou non à ses besoins (42%) ou pense qu'elles ne le sont pas (11%)**.

**Enfin, en termes de budget, seules 10% prévoient de l'augmenter**, notamment celles de plus de 10 et 50 salariés, principalement pour faire évoluer leurs équipements.

## **3. Des TPE-PME qui témoignent d'un défaut de compétence et d'expertise en cyber**

Enfin, quand on leur demande de se projeter dans une situation de cyberattaque, les entreprises reconnaissent que si elles y étaient confrontées, **65% ne sauraient pas en évaluer les impacts ; seules 35% d'entre elles pensent qu'elles seraient en capacité de le faire**, et particulièrement celles qui sont conscientes d'avoir un faible niveau de protection.

Ces mêmes **TPE-PME redoutent un certain nombre d'impacts liés à la cybersécurité**: plus de 9 entreprises sur 10 craignent une destruction ou vol de données (94%), une perte financière (94%) et une interruption d'activité (90%) voire une atteinte à la réputation (80%).

**15 % des entreprises interrogées déclarent avoir été touchées par un incident de cybersécurité durant les 12 derniers mois. Ces incidents seraient liés :**

- à un hameçonnage (24%),
- au téléchargement d'un virus (18%),
- ou encore à une faille de sécurité non corrigée pour 14% d'entre elles.

**Toutefois, près d'une sur 2 (43%) ne sait pas en expliquer les raisons.**

En corrélation avec les risques redoutés évoqués ci-dessus, les principaux impacts pour les entreprises touchées sont :

- l'interruption d'activité (35%),
- le vol de données (25%),
- l'atteinte à l'image de l'entreprise (17%),
- la perte financière (15%),
- la destruction de données (12%).

« Cette étude dresse un état des lieux préoccupant du niveau de maturité cyber des TPE-PME qui sont encore trop nombreuses à ne pas être prêtes à faire face à une cyberattaque ni à ses conséquences. Pourtant, des solutions à la portée de toutes les entreprises existent. C'est pourquoi, devant l'urgence et l'enjeu que représentent la cybersécurité, le Club EBIOS, la CPME, le MEDEF et l'U2P se mobilisent à nos côtés pour appeler toutes les TPE-PME à se sécuriser au plus vite. C'est en ce sens que nous avons lancé l'opération ImpactCyber. Cela fait partie de notre mission d'intérêt public de les accompagner dans cette voie avec des prestataires de confiance et des services tels que Mon ExpertCyber » a déclaré Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr

### **ImpactCyber, la campagne**

Forts de ces enseignements, Cybermalveillance.gouv.fr, le Club EBIOS, la CPME, le MEDEF et l'U2P lancent dès aujourd'hui une campagne de communication pour convaincre les TPE-PME de passer à l'acte en se sécurisant. Pour les toucher, la campagne met en avant des entreprises victimes, à travers la parole de leurs clients, dénominateur commun de toute structure commerciale.

Ainsi, 3 films ont été réalisés et déclinés à travers des affiches, des prospectus, des kakémonos et des bannières.

### **ImpactCyber, le Mémento de cybersécurité**

Enfin, un mémento de cybersécurité constitue le 3ème volet de l'opération ImpactCyber. À travers des récits de cyberattaque inspirés de faits réels, des témoignages de dirigeants et des conseils et des solutions pragmatiques, il a pour objectif d'accompagner les chefs d'entreprise pour leur permettre de se protéger face aux cybermenaces.

La campagne et le mémento sont disponibles en ligne et diffusés par chacun des acteurs de cette opération.

*\*Insee, É sane, 2021*

*\*\*Enquête OpinionWay pour Cybermalveillance.gouv.fr, réalisée en ligne entre le 10 juin et le 16 juillet 2024 auprès d'un échantillon de 513 entreprises de moins de 250 salariés en France métropolitaine et régions d'Outre-Mer, représentatif des entreprises françaises de moins de 250 salariés en termes de taille par tranche de salariés et de macro-secteurs d'activité.*

### **Contacts presse**

**Cybermalveillance.gouv.fr** : [presse@cybermalveillance.gouv.fr](mailto:presse@cybermalveillance.gouv.fr)

Béatrice Hervieu : 01 83 75 14 10 – Pauline Fabry : 01 83 75 14 19 – Stella Azzoli : 01 83 75 14 09

**Club EBIOS**: [contact@club-ebios.org](mailto:contact@club-ebios.org)

**CPME**: [presse@cpme.fr](mailto:presse@cpme.fr) Anne-Victoire Chaumet, Sylvie Huynh et Julie Guiraud - 06 73 67 89 41

**MEDEF**: [pfouquet@medef.fr](mailto:pfouquet@medef.fr) Pierre Fouquet - 0643652732

**U2P**: [jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr) Jean-Côme Delerue – 06 77 64 40 78

## À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions la sensibilisation aux risques numériques, l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance et l'observation de la menace sur le territoire français. Cybermalveillance.gouv.fr propose également un service de sécurisation, Mon ExpertCyber, s'appuyant sur des professionnels labellisés. Ses 65 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. Cybermalveillance.gouv.fr accueilli en 2023, 3,7 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et 280 000 personnes sont venues y rechercher une assistance. [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

## À PROPOS DU CLUB EBIOS

Créé en 2006, le Club EBIOS est une association indépendante à but non lucratif, composée d'experts individuels, d'organismes publics et de structures privées. Le Club supporte et enrichit le référentiel de gestion des risques français depuis 2003. Avec le support de l'ANSSI, Il promeut et développe la méthode EBIOS, tous ses usages et ses dérivés, et fait office de référence dans ce domaine.

## À PROPOS DE LA CPME

Première organisation patronale française en nombre d'adhérents, la CPME fédère 239 000 artisans, TPE, PME et ETI dans le secteur des services, du commerce et de l'industrie, employant plus de 3 millions de salariés dans tous les territoires, y compris l'outre-mer (chiffres DGT 2024). En savoir plus : [www.cpme.fr](http://www.cpme.fr)

## À PROPOS DU MEDEF

Le Mouvement des entreprises de France est la première organisation représentative des entreprises. Porte-parole de toutes les entreprises, il est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics. Avec 119 organisations territoriales en France Métropolitaine et dans les outre-mer, 101 fédérations représentant 400 syndicats professionnels regroupant l'ensemble des secteurs d'activité, et 13 organisations associées et partenaires, il compte 190 000 entreprises adhérentes, dont une majorité de TPE-PME. En France, plus d'un salarié du privé sur deux travaille dans une entreprise affiliée au réseau Medef.

## À PROPOS DE L'U2P

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises, et réunit 5 organisations : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

PREMIER MINISTRE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
ET DU NUMÉRIQUE

